

TABLEAU THEMATIQUE
DELEGATION DES PERSONNELS PRIVES
mercredi 28 janvier 2026

N° Regis tre	OS	Thèmes	Questions des représentants du personnel	Réponses
N° du registre (ordre chronologique des questions) : 7610 à 7640				
7613	UNSA	Gestion du temps	<i>Rappel Question 7437 - Droit à congé pour la réserve militaire et la réserve citoyenne</i> <i>Pourriez-vous créer une fiche Next sur ce dispositif ?</i> <u>Réponse</u> : Ces éléments seront intégrés très prochainement dans une fiche Next. Question : où en êtes-vous ?	Les travaux sont toujours en cours. Tout est mis en œuvre pour finaliser cette mise à jour au cours du 1er trimestre 2026.
7610	UNSA	Rémunération	Garantie inflation Suite à la signature de l'accord-cadre, nous vous demandons de nous faire parvenir la note technique sur le calcul de la garantie inflation (date de calcul, éléments de rémunération pris en compte, base de calcul en points et valeur du point moyen sur l'année ou en salaire annuel brut, etc.) pour les personnels privés (et pour les fonctionnaires/CDP).	La note technique garantie inflation est en cours de finalisation.
7611	UNSA	Rémunération	Tchat du Directeur général du 12/12/2025 « sur les 24 derniers mois + 9,44 % pour les bas salaires contre 6,8 % pour le reste des collaborateurs de la CDC ». Pouvez-vous nous apporter les données chiffrées à l'origine de ces taux d'évolution qui ne correspondent pas du tout aux données NAO : nombre de collaborateurs, base de calcul et type d'augmentation (AI/PVO/Garantie bas salaire/Intéressement/PPV, etc.) ?	Les différences entre les taux annoncés par le Directeur Général et ceux de la NAO sont dues à des différences de périmètre (les éléments du directeur général incluent tous les agents de l'Etablissement public alors que ceux de la NAO concernent uniquement les salariés privés), d'éléments pris en compte (le taux directeur retenu à l'issue de la NAO inclut les augmentations individuelles, les enveloppes spécifiques et la garantie bas salaire, mais pas les autres éléments d'augmentations telles que par exemple celles consécutives aux promotions et mobilités, ou encore le GVT pour les fonctionnaires), et de population (la population éligible à la campagne d'augmentation dans le cadre de la NAO est différente de la population des présents-présents sur une période de 24 mois) .
7614	UNSA	Rémunération	<u>Rappel Question 7497 - Rémunération Intérimaires</u> <i>Pourquoi et qu'est-ce qui justifie que les intérimaires (notamment à Bordeaux, mais peut-être pas que...) semblent avoir été augmenté à des dates différentes en 2025 ». Certains auraient été augmenté au 1er Mars 2025, d'autres au 1er mai et, d'autres au 1er juillet et encore d'autres annoncé au 1er septembre.</i> <u>Réponse</u> : La Direction procède à un état des lieux de la procédure actuelle avec les différents départements RH métiers et reviendra ultérieurement vers les représentants du personnel sur le sujet. <u>Question</u> : Où en est-on de l'état des lieux ? <u>Réponse</u> : Le traitement est toujours en cours avec les départements RH métiers. Question : Où en est-on de l'état des lieux ?	Les travaux sont toujours en cours.
7615	UNSA	QVCT	<u>Rappel Question 7517 Accord QVT - Proche aidant</u> <i>Dans l'accord QVCT, il était prévu pour 2025 la mise en œuvre de la procédure de reconnaissance "Proche aidant"</i> <i>Quand sera mis en place la procédure de reconnaissance ?</i> <u>Réponse</u> : Les certificats seront délivrés par un prestataire qui est en cours de sélection, cette solution sera opérationnelle courant 2026. Une délivrance du certificat sera possible de manière anticipée par le service social, une communication sera faite sur ce sujet avant la fin de l'année. Question : Qu'en est-il ?	La sélection du prestataire et la notification du marché interviendra prochainement. La procédure de « certification » n'est pas une procédure de certification a proprement parler, mais bien une procédure permettant, en interne à la Caisse des Dépôts, de reconnaître la situation d'aïdance d'un collaborateur. Elle se concrétise par une attestation, ou certificat, délivré à l'heure actuelle par le service social, puis à terme par un prestataire, pour faciliter notamment l'accès du collaborateur à certains dispositifs mis en place par la Caisse des Dépôts.
7616	UNSA	Epargne salariale	<u>Rappel Question 7609 - Epargne Salariale :</u> <i>Pouvez-vous nous indiquer si Amundi procède à une priorisation des investissements en fonction de l'optimisation de l'abondement en cas de souscription sur la même journée sur le PEE et le PERECO ? Si c'est bien le cas ce n'est pas l'esprit de nos accords, le 1er versement - par ordre chronologique - PEE ou PERECO - doit impliquer le versement de l'abondement dans le respect des plafonds et du barème, ce n'est pas à Amundi de prioriser le PEE ou le PERECO en fonction de l'optimisation de l'abondement restant.</i> <u>Réponse</u> : Il sera répondu ultérieurement à cette question. Question : où en êtes-vous ?	Renseignements pris auprès d'Amundi, il s'avère que le choix d'abondement employeur, en cas de versement par ordre chronologique sur le PEE et le PERE-CO , est respecté pour la carte bancaire, mais <i>a contrario</i> entraîne une priorisation aléatoire d'abondement sur le PERE-CO si les coordonnées IBAN ne sont pas saisies 48 h en amont des versements. AMUNDI fait le nécessaire pour corriger ce dysfonctionnement au plus tard d'ici fin février 2026. Par ailleurs, une communication va être faite par AMUNDI dans les espaces clients au sujet de la mise en place du prélèvement bancaire.
7612	UNSA	Divers	Enquête QVT Nous vous demandons d'ajouter le site géographique dans la future enquête QVT 2026 pour permettre aux FSSSCT locaux (et DR) d'avoir une vision de site.	Il n'est pas prévu de produire des résultats par site de l'enquête.